



Communiqué aux cheminots

Saint-Denis, le 23 octobre 2018.

Mise en place des Représentants de Proximité à la SNCF, SUD-Rail dénonce un dialogue de sourd !

Le 23 Octobre, la Fédération SUD-Rail était reçue avec les autres organisations syndicales représentatives pour négocier les conditions de la mise en place des CSE et des représentants de proximité dans le Groupe Public Ferroviaire. **Après avoir fait le constat que la direction refuse toutes les propositions des Organisations Syndicales et confirme la suppression de près de 90% des représentants du personnel, SUD-Rail suspend sa participation à ces réunions dans l'attente de propositions concrètes de la Direction, garantissant les moyens permettant de répondre aux obligations en termes de sécurité ainsi qu'une prise en compte effective des intérêts des salarié-e-s au sein du Groupe Public Ferroviaire.**

La mise en place unilatérale de l'instance unique CSE par la direction de SNCF et les dispositions qu'elle souhaite maintenant appliquer concernant la mise en place des représentants de proximité, conforte la Fédération SUD-Rail dans son analyse d'une réelle volonté de liquider la représentation syndicale dans l'entreprise encore publique.

En fermant la porte à tout élargissement au-delà des strictes dispositions légales, elle se place comme l'entreprise la moins-disante en termes de dialogue social (ex: *Pour la filiale de la Deutsche-Bahn en France, 1 représentant pour 68 salarié-e-*

s ; pour la SNCF, 1 pour 300 ...). Cette prise de position patronale ne permettra même plus d'assurer les prérogatives en termes de prévention ou de conditions de travail. Cela ne permet pas non plus de maintenir des moyens humains qui garantiraient une représentation syndicale de terrain, seule à même de faire remonter les difficultés rencontrées par les salarié-e-s qui ne cessent de s'accroître dans un contexte de l'application d'une loi ferroviaire mortifère.

A l'heure du morcellement de l'entreprise, des restructurations, des suppressions de poste ; à l'heure où les suicides et accidents mortels se succèdent à la SNCF, la Fédération SUD-Rail refuse d'entrer dans une négociation de « marchand de tapis » et exige de la Direction SNCF qu'elle garantisse les moyens de la représentation syndicale et d'une véritable prise en charge des prérogatives et obligations légales dans tous les établissements de production de la SNCF.

Aujourd'hui, c'est bien un G. Pepy revanchard, après un conflit historique, qui a donné pour consigne de se débarrasser de ceux qui s'opposent à sa politique d'entreprise et à travers cette posture, ce sont bien les cheminots qui seront privés de leurs droits à la sécurité et à l'expression !